

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 26 Mai 1891

PARTIE OFFICIELLE

Par Décisions Souveraines en date du 21 de ce mois, M. le docteur Guillaume Coulon, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, a été nommé premier médecin du Prince, et M. le docteur Louis Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu, a été nommé médecin consultant de Son Altesse Sérénissime.

NOUVELLES LOCALES

Des places seront réservées aux Autorités civiles et militaires, ainsi qu'aux Officiers et aux Fonctionnaires des différents services, à la procession de la Fête-Dieu, qui partira jeudi prochain 28 mai, de l'église Cathédrale, à 4 heures du soir.

Ceux qui voudront prendre part à cette solennité se rendront à l'Hôtel du Gouvernement à 4 heures moins un quart.

La soirée dansante donnée mardi dernier au Palais a terminé la série des fêtes si heureusement inaugurées par nos Auguste Souverains et qui ont égayé la saison.

L'assistance nombreuse se composait de Membres du Corps Consulaire, de Fonctionnaires et d'étrangers habitant la Principauté.

Le Prince et la Princesse ont fait, à 9 heures et demie, leur entrée dans la salle Grimaldi, tandis que l'orchestre jouait la *Marche Nationale*.

La salle de bal était décorée de fleurs, alternant avec des massifs d'arbustes, au milieu desquels étaient disposés des blocs de glace qui réfléchissaient la lumière des lustres et répandaient une bienfaisante fraîcheur. Les militaires seuls portaient l'uniforme.

Le buffet était dressé, comme d'habitude, dans le salon des Arcades.

Les danses n'ont pris fin qu'à 1 heure du matin.

M^{me} la Baronne de Farincourt a reçu d'un anonyme, pour le bureau de bienfaisance, la somme de 100 francs.

Le produit net, frais déduits, de la quête faite à la représentation théâtrale donnée au Collège de la Visitation, par les Gardes d'honneur, s'est élevé à 70 francs, qui ont été remis également à M^{me} de Farincourt pour le bureau de Bienfaisance.

Dimanche dernier a eu lieu à la Cathédrale l'importante cérémonie de la première communion. Un grand nombre d'enfants y prenaient part, et cette solennité avait attiré, dans notre basilique, une foule considérable.

Le *Dromadaire*, bâtiment de l'Etat français, est venu la semaine dernière à Monaco pour s'assurer du bon état de la bouée.

Les chaînes de cette bouée ont été remplacées par cinq maillons plus forts, de trente mètres de

long chacun. Ce travail a demandé quarante-huit heures.

Jeudi dernier, à l'occasion de la Saint-Emile, la Société Philharmonique s'est réunie sous les fenêtres de la demeure de M. le Ch^{er} de Loth, son sympathique président, et lui a donné une sérénade.

Les membres du bureau de la Société ont ensuite offert à M. de Loth un superbe bouquet.

Samedi dernier, 350 pèlerins environ, venant de la rivière de Gênes et se rendant à Laghet, ont traversé la Principauté par une pluie battante.

On sait que la Trinité est le jour choisi pour le grand pèlerinage italien au sanctuaire de Laghet.

Depuis dimanche, un service d'omnibus public est organisé tous les jours entre Monaco et Nice et *vice-versa*.

Départ de Monaco, place d'Armes, Condamine, à 8 heures du matin ;

Départ de Nice : boulevard du Pont-Neuf, café Bologna, à 4 heures du soir.

Prix des places : aller, 1 franc 25 ; aller et retour, 2 francs.

Bureau : au restaurant des Quatre-Saisons, boulevard Charles III, n° 4.

Le Président de la Société des Régates de Monaco a reçu du Club Nautique de Marseille la lettre suivante :

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que les grandes Régates Internationales auront lieu à Marseille, comme les autres années, le 14 juillet prochain.

Le programme ultérieur vous sera adressé aussitôt qu'il aura été arrêté.

Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que les Régates auront lieu sous le règlement et la jauge du Yacht Club de France.

Nous espérons que la plupart de vos yachts voudront bien se rendre à Marseille pour prendre part aux Régates, et nous serons heureux de les recevoir dans notre garage.

Nous vous serions bien reconnaissants de vouloir bien communiquer la présente lettre aux journaux de votre ville.

Veillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

LE PRÉSIDENT.

La Commission d'initiative pour l'organisation du banquet commémoratif de la fête nationale italienne nous prie d'informer nos lecteurs que cette fête aura lieu aux Grottes de Saint-Roman le 7 juin prochain, à midi précis.

La Commission, voulant solenniser autant que possible cette fête patriotique, compte sur le concours de tous ses concitoyens.

Le prix du dîner est fixé à 5 francs par personne. On pourra souscrire, savoir :

Chez M. Centoz, avenue de la Gare, 10 ;

Chez M. Narconi, Place d'Armes ;

Chez M. Stalle, boulevard des Moulins ;

Chez M. Cima, libraire, Grand-Hôtel.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 4 juin prochain.

Les familles des adhérents pourront prendre part à la fête qui aura lieu à 2 heures de l'après-midi.

Le Tir aux pigeons qui, dans la saison 1891-92, entrera dans sa 21^e année, commencera le 7 décembre prochain. Les Grands Concours Internationaux sont fixés aux 18, 20, 22 et 23 janvier 1892.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — On télégraphie de Marseille, 21 mai :

Hier, après un coup de vent violent, un vol énorme de sauterelles s'est abattu vers les Saintes-Maries, dans la Camargue.

Les propriétaires des vignobles de la région organisent des battues. Ils écrasent ou enfument les sauterelles et croient pouvoir arriver à les détruire avant qu'elles n'aient pondu.

Il y a deux ans, un vol de sauterelles s'est pareillement abattu dans la Camargue et y a causé de graves dégâts.

Toulon. — Le magnifique yacht russe le *Roxana*, appartenant au grand-duc de Leuchtenberg, est arrivé jeudi à 1 h. 1/2, à Toulon, et s'est amarré dans la vieille darse, entre la Pile et le vieux transport le *Tarn*. Des escouades de marins vétérans avaient été mises, par la direction du port, à la disposition de l'équipage pour permettre les manœuvres d'entrée et faciliter l'amarrage.

Le *Roxana*, commandé par M. le capitaine Young, va être désarmé et fera un long séjour dans nos eaux pour y subir les travaux d'installation de la lumière électrique. Après quoi, il ira passer la saison prochaine à Nice, où le grand-duc, la grande-duchesse de Leuchtenberg et leurs enfants se sont provisoirement installés. Le commandant Young ira les rejoindre samedi.

Quant aux officiers et marins du *Roxana*, ils se rendront le 28 du courant à Marseille où ils s'embarqueront sur un navire anglais à destination d'Odessa.

Beaucoup de curieux assistaient, du quai du port, aux évolutions qui ont précédé l'amarrage du *Roxana*, dans la vieille darse.

Saint-Raphaël. — Le navire français *Louise-Thérèse*, capitaine Marzet, est arrivé vendredi dernier à Saint-Raphaël, venant de Nice.

Le capitaine rapporte que, parti le matin de Nice à destination de Saint-Raphaël, il fut surpris par un fort vent d'est et une mer démontée. L'amarre qui retenait la chaloupe se rompit tout à coup et l'embarcation s'en alla à la dérive.

On prit immédiatement toutes les dispositions pour la sauver, mais le temps devenait si mauvais qu'on a dû abandonner tout projet de sauvetage.

Cannes. — Un vrai phénomène pour Cannes, même l'hiver, où le ciel est généralement si pur. Vendredi matin, un brouillard assez intense a couvert la mer, la ville et les environs bien au-delà du Cannet. Le soleil en a eu raison en deux heures. Le brouillard à Cannes est, comme la neige, une vraie curiosité.

Vallauris. — La cueillette des fleurs d'orangers traverse une bien mauvaise période. Le mois de mai, réputé comme le précurseur des belles journées printanières, se montre, cette année, boudeur et maussade. Au lieu du beau soleil radieux, projetant ses rayons d'or sur les fleurs des jardins et l'herbe des prés, ce n'est que pluie et vent. Samedi et dimanche, le vent soufflait avec une telle violence que les arbres ont été rudement secoués ; aussi des quantités de fleurs jonchaient le sol des jardins semblable à une nappe blanche qui enveloppe toute la contrée.

Les orangers ayant beaucoup souffert du froid, les arbres ont mis toute leur sève en tiges nouvelles, leur feuillage est joli, mais les fleurs ne sont pas abondantes, aussi est-elle très demandée sur place. Les propriétaires,

sollicités, suivent les cours établis au jour le jour, assistant avec intérêt à cette lutte de prix qui se renouvelle depuis quelques années, et qui ne peut que leur être favorable. De 60 francs qu'ils étaient au début, les prix sont montés sensiblement et atteignent aujourd'hui 75 francs les 100 kilos. Il est plus que probable que la hausse va se continuer et suivre sa marche ascendante et que, vu le manque de récolte, nous verrons sous peu les fleurs d'orangers cotées à 100 fr. les 100 kilos.

Nice. — Le programme des fêtes de l'année prochaine est achevé dans ses grandes lignes et sera publié dans quelques jours. Tiré à 15,000 exemplaires, il sera adressé dans toutes les villes d'eaux, stations hivernales, casinos, cercles, compagnies de chemins de fer et de navigation de France et de l'étranger.

CAUSERIE

Le Canada

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent.)

Le climat du Canada se distingue de celui des latitudes analogues en Europe par un hiver rigoureux, un printemps très court et un été fort chaud, quoique, par suite des influences résultant du voisinage de la mer et des grands lacs, les contrastes entre l'hiver et l'été ne paraissent point aussi frappants au Canada que dans les localités de ce même continent plus enfoncées dans l'intérieur. Les brusques changements de température particuliers à ces contrées, fréquents surtout pendant l'hiver et dans les parties du nord-ouest où souvent, dans l'espace d'une seule nuit, le thermomètre tombe de 2 à 3 degrés au-dessus de zéro jusqu'à 20 degrés et même plus au-dessous, sont le seul désagrément de ce climat dont la salubrité est d'ailleurs incontestable.

Dans le Bas-Canada, l'hiver dure de la mi-novembre à la fin d'avril. Au contraire, dans le Haut-Canada, la saison des traîneaux (*sleighting season*) n'est guère que de deux mois.

Ces différences influent sur la culture. Tandis que dans le Haut-Canada toutes les espèces d'arbres fruitiers cultivés en France réussissent à souhait et donnent d'abondantes récoltes, le pommier seul, croit et mûrit aux environs de Québec. Le froment, le seigle, l'orge et l'avoine et toutes les plantes potagères de l'Europe centrale y sont cultivés avec succès. La chaleur extrême de l'été est on ne peut plus favorable à la production du maïs.

De belles forêts couvrent encore de vastes parties du Haut-Canada. Les animaux sauvages y sont en grande quantité. Diverses espèces de renard et de belette recherchées pour leurs précieuses fourrures, le bison, le renne, le cerf, l'ours, le chat sauvage, le buffle. Le castor et la loutre, qui formaient une des principales richesses du pays, commencent à devenir rares. Une grande quantité d'oiseaux, entre autres le colibri, de nombreux oiseaux aquatiques. On y trouve aussi beaucoup de serpents, notamment le serpent à sonnettes. Les poissons y sont en abondance.

Enfin le sol fournit une foule de minéraux propre à l'industrie : l'or, le cuivre, l'argent, etc.

Les habitants du Canada sont ou de race indigène ou descendants d'émigrés. Les premiers appartiennent aux tribus indiennes des Hurons qui disparaissent de jour en jour, et à celles connues sous le nom de *six nations* : Mohawks (au nord du lac Ontario), Algonquins (Bas-Canada), Mic-Macs, etc. Tous ont embrassé le christianisme et vivent de la culture du sol, de l'élevage du bétail, de la chasse ou d'industries élémentaires. Les émigrés sont d'origine française ou anglaise, écossais et irlandais. On compte aussi des Allemands et un grand nombre de nègres réfugiés.

Indépendamment de la chasse et de la pêche, la population canadienne a l'agriculture, le bétail et l'exploitation des bois. On construit dans le pays des navires, l'on fabrique des locomotives, la manufacture des tabacs est aussi une source de prospérité, il en est de même de l'exploitation des mines de fer et de cuivre.

Sous le rapport religieux, la population du Canada est très mélangée. Les catholiques y sont pourtant en majorité et ont pour chef spirituel l'archevêque de Québec, assisté de huit évêques. Viennent ensuite les anglicans, les méthodistes et les presbytériens, des baptistes, des quakers, quelques israélites.

L'instruction est très encouragée. En fait d'établissements supérieurs, on cite les universités de Toronto, de Québec et de Montréal, quantité de collèges et d'écoles industrielles.

Nous avons, au début de ces notes rapides, cité le nom de Montcalm, ce héros mort en Français pour la défense d'un sol français.

Louis-Joseph marquis de Montcalm de Saint-Véran était né au château de Candiac, près de Nîmes, en 1712. Nommé maréchal de camp en 1756, il eût, à ce titre, le commandement des forces chargées de la défense des colonies françaises dans l'Amérique du Nord.

Paul-Joseph de Montcalm, issu de la même famille, né dans le Ruergue en 1759, fit, comme capitaine, sous

les ordres de Suffren et de d'Estaing, la guerre d'Amérique; membre de l'assemblée des Etats généraux en 1779, il mourut en 1812 dans le Piémont.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est en plein mouvement mondain.

L'entrée du jeune roi d'Espagne Alphonse XIII dans sa sixième année a été choisie par le duc et la duchesse de Mandas pour l'inauguration de l'hôtel Lambert Sainte-Croix, qui est devenu celui de l'ambassade espagnole. Partout, des fleurs rares et de magnifiques toiles des maîtres espagnols. Dîner de trente couverts suivi d'une brillante réception qui s'est prolongée jusqu'à une heure du matin.

Les dîners sont fort à la mode. Le plus somptueux de la saison a été le dîner de cent couverts donné par le comte et la comtesse de Reinach-Cessac dans leur hôtel de l'avenue Monceau. Le service était fait dans le grand hall, par tables de dix personnes, garnies de roses pompon et décorées, au centre, d'une corbeille de fleurs avec un grand ruban où étaient inscrites les places des invités. Chaque convive recevait en entrant dans les salons un petit bouquet pour lui et un grand bouquet pour la dame à laquelle il devait offrir le bras. La couleur des rubans de ces bouquets indiquait celle du ruban de la table où on devait s'asseoir. Cette ingénieuse combinaison permettait à chacun de trouver facilement la place qui lui avait été assignée. Les dix tables étaient éclairées par des candélabres, et sur les murs étincelaient des globes électriques. Après le dîner, grande réception. Sur un théâtre installé au fond du hall, on a entendu les meilleures chansons du répertoire du Chat-Noir.

Chez M^{me} Ayer, dîner suivi d'un concert où l'on a entendu Faure et M^{me} Melba.

Déjeuner chez M^{me} Beulé, dans son artistique résidence de la rue Jean-Goujon. Déjeuner chez M^{me} Benardaki. Dîner très élégant chez M^{me} Anatole Bartholoni.

Très brillante réception chez M^{me} Edouard Hervé. Plus de huit cents personnes se pressaient dans les beaux salons de la rue de Lisbonne, transformés en serre.

Bal chez la marquise de Talhouët, dont la petite-fille, M^{lle} Madeleine de Juigné, a conduit le cotillon avec le baron de Ravignan.

La comtesse de Chevaliers, née de Montferrier, a ouvert les salons de son hôtel de la rue Vernet par un bal superbe. On a dansé dans le grand hall décoré par Clairin de belles peintures murales.

Bal très select donné par M^{me} Fernand Ratisbonne, dans son élégant hôtel de la rue Rabelais. Les lampes électriques, dissimulées dans des bosquets de fleurs naturelles, produisaient un effet féérique. Après le cotillon, conduit par la maîtresse de la maison et M. Henri Martell, souper par petites tables.

Cotillon chez M^{me} Achille Fould; bals chez M^{me} Raoul Duval, chez M. Gailhard, l'ancien régent de la Banque de France, et chez la duchesse de Wagram pour l'inauguration de son hôtel de l'avenue de Wagram, qui est un véritable palais.

Musique un peu partout.

Chez M^{me} Munkacsy, concert dans l'atelier du célèbre peintre, transformé en salle de fêtes, avec le concours de MM. Paderewski, Delsart, Dômes, le baryton hongrois, M^{lle} Nordica, qui revenait de Londres, et M^{lle} Brennuberg, une petite virtuose très applaudie.

M^{me} Boré-Verrier, très bien secondée par sa fille, la comtesse de Taulay, a donné une soirée musicale où l'on a entendu M. de Bériot, l'éminent professeur de piano au Conservatoire, M. Paul Puget, M^{me} Hemburger, un soprano remarquable, MM. Scavamberg, Petit de Toly et le violoniste M. Julien Sauzay.

Chez M^{me} Dumez, femme du président à la Cour des Comptes, on a entendu MM. Talazac, Fournets, Léon Duprez et Raoul de Mas et une amusante fantaisie de MM. Xaurof et Tarride, intitulée *Revue intime*.

Chez M^{me} Albert Glandaz, on a applaudi M^{me} Furschmadi, M. Engel et M^{me} Félicia Mallet.

Chez le baron Cardon de Sandraus, vif succès pour la baronne Scotti qui a dit avec un art supérieur une mélodie de Tosti et la chanson sarrasine du *Chevalier Jean*.

Grande soirée musicale chez M^{me} Georges Kinen, où l'on a entendu la maîtresse de la maison, la comtesse de Guerne, M. Le Lubez, M. Trélat, M^{lles} de Soria et Molinos.

La comtesse de Laincel a inauguré son nouvel appartement de la rue de Verneuil par un concert où l'on a entendu M^{me} Conneau, M. Plançon, M^{lles} Yvette Guilbert et Félicia Mallet.

Notre sympathique confrère, M. Gaston Berardi, a inauguré son hôtel de la rue Galilée par une fête artistique où l'on a entendu M^{me} de Muovina, MM. Paderewski, Bouvet, Delmas, Coquelin, Jean Coquelin, M^{mes} Théo, Réjane et Lavigne. La soirée s'est terminée par les danses de Maria la Bonita.

On a fait exécuter des chœurs par des élèves du Conservatoire, sous la direction de M. Masson, chez M^{me} Ridgway qui, pour la première fois, depuis la mort de son mari, ouvrait ses salons de la rue François 1^{er} en l'honneur de son fils et de sa jeune femme.

Carnet matrimonial :

Très belle matinée chez la marquise d'Estampes pour la signature du contrat de mariage de sa fille avec le comte d'Agoult.

Fin juin sera célébré, à Saint-Pierre-de-Chaillet, le mariage de M^{lle} Isabelle de Caraman avec le comte René de Mortemart.

Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, brillante reprise du *Petit Faust*, de M. Hervé, avec M^{lles} Samé, Jeanne Granier, MM. Cooper et Sulbac. Grâce à cette brillante interprétation, le succès s'accroît chaque soir, et si la chaleur continue à ne pas se faire sentir, les recettes seront fort belles.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Le Figaro commence la publication d'un roman inédit de JULES MARY, qui a pour titre : *La Course au Bonheur*.

C'est l'étude à la fois psychologique et médicale d'une jeune fille, qui frappée de *stupeur* pendant son enfance renaît pour ainsi dire à la vie, à 20 ans, dans le plein épanouissement de sa jeunesse et de sa beauté.

Les Américains fabriquent aujourd'hui des tonneaux à bière en papier mâché. Depuis longtemps déjà, on se servait de cette matière pour la fabrication des roues de wagons et des châssis de voitures; les objets ainsi confectionnés sont légers, solides et faciles à mouler.

On emploie également avec succès des briques en pâte de papier.

La brasserie s'est emparée à son tour de cette invention. Si l'essai répond aux espérances, il provoquera une certaine révolution dans cette industrie. Un fabricant de Newark a pris un brevet pour un procédé de fabrication de tonneaux en pâte de papier qui ne le cèdent en rien à ceux en chêne.

Pour la fabrication de la pâte, il emploie une herbe très fibreuse non utilisée jusqu'ici, et qui croît en grandes quantités entre Jersey-City et Newark. Un autre entrepreneur a construit une machine qui, dirigée par deux personnes, livre journellement 600 barils.

Ceux-ci, après être sortis de la forme, sont enduits, au moyen d'un procédé spécial d'un vernis antiseptique qui, une fois sec, prend l'apparence de la porcelaine.

Les tonneaux sont par conséquent très faciles à nettoyer et ne pourront pas pourrir aisément.

Sur les côtes de la presqu'île d'Alaska (Amérique du Nord), on pêche en abondance un petit poisson atteignant au plus 25 centimètres de longueur. Le corps de ce poisson est très gras, transparent, et cette graisse, qui a tout l'aspect du saindoux, est inodore.

Les naturels du pays le font sécher et s'en servent, dès qu'il est sec, en guise de chandelle : d'où son nom poisson-chandelle (*candfish*). Ce flambeau étrange — étrange du moins pour nous autres Européens — brûle pendant un quart d'heure au moins, en donnant une lumière très brillante que le vent, même très violent, parvient difficilement à éteindre.

M. Debrosse, capitaine au long-cours, officier de la Compagnie Générale Transatlantique sur les paquebots de New-York, vient d'imaginer très ingénieusement une nouvelle bouée de sauvetage à l'huile, qui peut rendre de grands services à l'humanité.

Cette bouée est tout simplement un flotteur ordinaire, comme ceux qui se trouvent à bord de tous les navires,

mais surmonté de quatre tubes en métal contenant de l'huile. Une tige également en métal glissant à frottements découvre des petits orifices suinteurs et le liquide s'échappant goutte à goutte, calme la partie de la mer qu'il recouvre. C'est-à-dire qu'en laissant tomber à la mer la bouée, les quatre glissiers ou tubes qui la surmontent de 10 à 12 cent., s'ouvrent et les orifices venant en superposition exacte, n'en formant plus qu'un, l'huile s'écoule lentement pendant deux heures. Son action s'étendra sur un périmètre de 80 à 100 mètres. De cette façon, en tenant compte de l'action apaisante de l'huile sur la mer, l'homme en danger qui aura saisi la bouée se verra de suite protégé contre la grosse mer, et l'embarcation envoyée à sa recherche sera parfaitement guidée par la surface plane qui tranchera forcément sur les lames.

M. Polaillon a récemment fait à l'Académie de médecine de Paris un rapport sur un nouvel antiseptique que M. Berlioz appelle *microcidine*.

On obtient cette substance en ajoutant à chaud, à du naphthol B, la moitié de son poids de soude caustique. Le produit est une poudre blanche contenant 75 pour 100 de naphtolate de soude et 25 pour 100 de produits mal définis, mais antiseptiques. Cette poudre est soluble dans l'eau en proportion de 1/3; et déjà à 3 pour 1,000, elle est nettement antiseptique. De plus, c'est un antiseptique très peu toxique, non caustique, inodore et bon marché.

D'expériences de laboratoire, M. Berlioz conclut que, si cette substance est moins antiseptique que le sublimé et le naphthol, elle l'est dix fois plus que l'acide phénique et vingt fois plus que l'acide borique,

Des études cliniques entreprises à Paris par M. Polaillon, à Grenoble par M. Girard, ont donné de bons résultats, tant pour les places infectées que pour obtenir la réunion immédiate des plaies.

On emploie des solutions à 3 et à 5 pour 1,000.

L'industrie réclamait depuis longtemps une substance propre à remplacer le *celluloïd*, ce dangereux produit si inflammable qui est à chaque instant la cause de graves sinistres.

Cette substance, c'est l'*hyaline*, qui vient d'être découverte par un chimiste autrichien, M. J. Eckstein.

Le *celluloïd*, étant composé de coton-poudre et de camphre, est, nous l'avons dit, extrêmement inflammable.

M. Eckstein fabrique son hyaline avec du coton-poudre, de la colophane, de la laque, du copal, de la résine Dammar et de la térébenthine.

L'inventeur assure qu'il peut dénitrer son produit, et par conséquent le rendre incombustible.

L'hyaline est fort tenace, demi-transparente, sans odeur et très élastique.

Souhaitons qu'elle soit vraiment incombustible et qu'elle vienne nous débarrasser de l'abominable et incendiaire *celluloïd*.

La ville de Milan possède une horloge en mie de pain.

L'ouvrier étant très pauvre et ne pouvant acheter le métal nécessaire à la construction, eut l'idée de prendre un peu de la mie de son pain quotidien, et de la solidifier par une forte addition de sel.

La névralgie faciale est très douloureuse, il existe pourtant un moyen de s'en guérir. Pour cela, il faut faire brûler dans un vase des graines de genièvre, qui produiront une odorante fumée. On place ensuite la tête sur le vase, après avoir eu soin de la recouvrir d'une pièce de laine pour concentrer la vapeur autour de la partie malade. Peu à peu, la douleur s'endort, on se met au lit, la tête bien enveloppée, et le lendemain on s'éveille complètement guéri.

La pulvérisation de l'essence de pétrole est signalée comme un excellent moyen de détruire les chenilles et les insectes qui s'attaquent aux arbres fruitiers des jardins, des vergers ou des vignes.

Pour faire parvenir ce liquide insecticide à sa destination, rien n'est plus commode et plus efficace que l'emploi d'un pulvérisateur. Dans le cas où l'on veut faire disparaître le puceron des rosiers, des pêchers, des poiriers, il suffit d'employer un petit pulvérisateur formé d'une

sphère de caoutchouc envoyant de l'air comprimé dans un flacon pour transformer le liquide en un brouillard abondant. Les nids de chenilles dans les haies sont détruits en quelques secondes par le pétrole pulvérisé.

Un grand pulvérisateur est nécessaire quand on veut atteindre les chenilles qui dévorent les jeunes chênes dans les forêts ou les arbres de plein vent dans les vergers.

Contre les larves d'insectes et les chenilles qui trop souvent pullulent, au printemps, sur les pommiers, la solution suivante est recommandée par M. Leizoux, professeur d'agriculture du département de la Mayenne : eau 10 litres ; savon noir, 450 grammes ; pétrole, 20 litres. On fait bouillir le savon noir dans l'eau et on verse l'eau bouillante dans le pétrole, puis on agite vivement pendant douze ou quinze minutes. On obtient ainsi une sorte de crème qu'on mélange à l'eau dans la proportion de 10 pour 100, au moment de l'emploi.

Cette composition doit être employée aussitôt qu'on s'aperçoit que les bourgeons sont attaqués par les insectes.

La solution suivante est recommandée contre les grosses chenilles qui dévorent les feuilles : eau, 25 litr. ; sulfure de potassium, 100 grammes ; savon noir, 250 gram. On fait dissoudre séparément le savon noir et le sulfure de potassium dans quelques litres d'eau, et on fait le mélange au moment de l'emploi, en ajoutant l'eau nécessaire pour compléter les 25 litres.

VARIÉTÉS

Les Chiens

Jusqu'ici les Américains s'étaient réservé le monopole exclusif des excentricités de toutes sortes, mais voici que la Serbie s'en mêle, et, du premier coup, elle obtient des résultats très appréciables dans ce domaine.

A la suite d'une décision récente, les tambours, au lieu d'être portés par les hommes qui en battent, sont placés chacun sur un petit chariot trainé par un chien.

Les hommes suivent ces chariots en exécutant leurs roulements sur les tambours.

L'idée ne manque pas d'originalité. Jusqu'à présent, nos marchands de jouets avaient réservé l'usage du tambour au lapin légendaire. Il est vrai d'ajouter que ce lapin là était un rude lapin qui battait lui-même sur sa caisse.

Après tout, les Serbes trouveront peut-être un jour, eux aussi, le moyen de faire exécuter des ras et des flas par des caniches expérimentés.

D'ailleurs ce n'est pas la première fois qu'on utilise cet *ami de l'homme* au service de l'armée.

Dès la plus haute antiquité, les hommes, non contents de l'opposer aux bêtes féroces, l'ont associé très souvent à leurs exploits guerriers.

Xerxès, dans son expédition, avait amené une quantité innombrable de chiens indiens.

Plus tard, au moyen-âge, ils jouent également un grand rôle dans les camps. L'histoire d'Angleterre est remplie de récits de grandes batailles dans lesquelles les chiens d'Ecosse se distinguèrent.

Henri VIII, envoyant une armée auxiliaire à Charles-Quint, qui se disposait à combattre François I^{er}, mit à la solde du monarque espagnol quatre cents chiens anglais.

Le suédois Olaus Magnus a composé, dans le xvi^e siècle, une histoire des mœurs et des guerres des peuples du Nord, dans laquelle il dit que les Finlandais dressaient habilement des chiens à combattre contre la cavalerie et à sauter au nez des chevaux ; ceux-ci tombaient à terre vaincus par la douleur.

Le chien a toujours été considéré comme un animal noble et précieux. Il fut anciennement chez les Chinois — comme il l'est encore chez les Tartares, plus encore chez les habitants du Kamtschatka et sur les bords de l'Oussouri — un animal quasi sacré.

Pourtant, certains de ces peuples l'aiment beaucoup — à la façon dont les anthropophages aiment leur prochain — ils le mangent, et sa chair est très estimée par eux. Jadis à Carthage et, plus récemment, dans la Nouvelle Irlande, les habitants les engraisaient dans des espèces de parcs pour s'en nourrir.

Néanmoins, chez la plupart des peuples, le nom de *chien* a toujours été jeté comme une injure à la face d'un homme impudent.

C'est le sens qu'il a dans la bouche d'Achille, apostrophant Agamemnon, dans leur dispute de l'*Iliade* :

« Homme à l'œil de chien, » lui dit-il.

Chez nous, avec des idées de fierté et d'honneur, plus ou moins raisonnables, on regarde l'admirable attachement du chien baisant la main qui le bat comme une sorte de bassesse, et le nom du chien couchant, par exemple, se donne à tout individu qui s'abaisse d'autant plus qu'un maître insolent l'humilie davantage.

Le qualificatif chien s'applique communément aussi aux émules d'Harpagon. A ce propos, il nous revient en mémoire une anecdote assez amusante.

Scarron, dans un recueil de ses poésies qu'il fit imprimer, ayant adressé un madrigal à la petite chienne de sa sœur, mit pour titre : *à la chienne de ma sœur*. Depuis, s'étant brouillé avec celle-ci, il fit mettre dans l'*erratum* de son livre : Au lieu de : *A la chienne de ma sœur* ; lisez : *A ma chienne de sœur*.

Au xvii^e siècle, la ville de Saint-Malo n'avait pour garnison que des chiens qu'on laissait sortir en liberté de leur caserne, dès que les portes de la ville étaient fermées. Ces intelligents animaux faisaient bonne garde, et malheur aux jambes de quiconque eût tenté de s'introduire en ruse dans la cité malouine.

Un vieux proverbe disait à ce propos, d'un homme à jambes maigres : il a été à Saint-Malo.

Ce zèle dans l'accomplissement du service ne se démentit jamais, et devint même excessif. En 1779, un officier de marine, débarqué de nuit sur la plage, fut attaqué par les chiens de Saint-Malo, poursuivi, à demi dévoré, et finalement tomba à la mer : on jugea à propos de licencier les gardiens à quatre pattes, dont les services ne laissaient pas d'offrir de sérieux dangers.

Ce fut surtout en Amérique que les Espagnols se servirent des chiens d'une manière cruelle. Ils nourrissaient ces animaux de chair humaine, et les lançaient à la poursuite des Indiens fugitifs : le régiment de chiens de Vasco Nunez étrangua à lui seul plus de 2,000 de ces malheureux.

Au combat de Caxamalla, les chiens de l'armée de Pizarre se comportèrent si vaillamment que la cour d'Espagne, reconnaissante de leurs exploits, décréta qu'il leur serait servi une solde payée régulièrement comme celle des autres troupes.

Un ancien registre militaire de la chancellerie d'Espagne mentionne le dogue de Berecillo, qui recevait par mois deux réaux en récompense de ses longs et loyaux services.

Au siège de Dubitza, en 1788, les chiens turcs d'une troupe d'avant-garde se défendirent victorieusement contre les patrouilles autrichiennes.

Les Français aussi se sont servis de chiens pour la guerre ; l'expédition de Saint-Domingue en renouvela l'essai, mais il ne fut pas heureux : les chiens dévorèrent les soldats français blessés, au lieu de fondre sur les noirs.

Au reste, l'emploi de ces animaux comme combattants excita toujours un sentiment de vive répugnance dans notre pays, où l'on se bat à découvert en face du danger.

Des chiens de guerre aux chiens de combat la transition est tout indiquée.

En Angleterre, la généalogie des chiens de combat est comme celle des chevaux de course ; quelques-uns sont devenus presque aussi célèbres que Gladiateur.

Il y a quarante ans environ, on donnait encore la représentation de grands combats de chiens aux moulins de Montmartre. Les chiens les plus célèbres étaient ceux d'un homme que sa maigreur avait fait surnommer le *Squelette*. Il se targuait de posséder un dogue qui ne lâchait jamais le morceau, il offrait de parier qu'il tiendrait plus longtemps que n'importe quel autre. Lord Seymour tint la gageure. Le grand seigneur anglais vint à Montmartre avec King le plus beau bull du Royaume-Uni. Il l'accrocha à l'une des ailes du moulin. « King, lui dit-il gravement, garde-toi bien de lâcher prise ! » King obéit. « Mon Loubet, dit à son tour le *Squelette* à son chien, tu ne souffriras pas que la France soit battue par l'Angleterre. Va donc et tiens bon ! » Loubet prit une autre aile entre ses crocs, il faisait du vent, les ailes se mirent à tourner, les chiens balancés dans l'espace, tournaient avec les ailes. Au bout de quarante-deux minutes, King tomba. Loubet tint bon une heure, une heure dix minutes, une heure un quart... Loubet tenait toujours ; seulement, on le vit se débattre. Aux quatre-vingts mi-

nutes, il ne bougeait plus. « Ici, Loubet » cria le *Squelette*, Loubet resta suspendu ; on s'approche, il était mort. On voulut le détacher, ses crocs étaient plantés dans le bois.

Loubet II lui succéda. Lui aussi fut un champion glorieux. Sur la fin de sa vie, il devint aveugle ; mais, comme le vieux roi Jean de Bohême, allié de la France, il n'avait pas besoin de voir les Anglais pour les haïr. Il continua à se battre. Un jour dans une lutte internationale, il étrangla le fameux Boble, champion de l'Angleterre. Les Anglais, furieux de cette défaite, firent emprisonner le vieux chien aveugle.

Mais nous voilà loin de notre chien serbe. Celui-là n'a pas la prétention de chasser quoi que ce soit, ni de sauver personne, ni de porter l'effroi dans le camp ennemi.

Il se contente, tout bonnement, de porter son tambour. On peut être certain que cette bête-là sera bien dressée et qu'elle marchera... à la baguette!

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Cabinet de M^e Henri-Pierre-Jules DESFORGES, avocat
2, avenue de la Gare, Monaco

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
APRÈS SURENCHÈRE

D'une maison avec jardin, sise à Monaco, rue des Spelugues, n° 4, et d'un magasin sis aussi à Monaco, rue des Fours.

Le mardi neuf juin mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de justice audit Monaco, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, et après surenchère, 1^o d'une maison avec jardin, sise rue des Spelugues, n° 4 ; 2^o et d'un local servant de magasin, sis rue des Fours, dont la désignation suit :

DÉSIGNATION :

1^o La maison se compose d'un corps de logis sur la rue où elle porte le n° 4, élevée sur caves d'un rez-de-chaussée sur toute la longueur, et d'un petit étage à l'ouest, composé de quatre pièces, le rez-de-chaussée est percé au midi où existe une terrasse, de deux fenêtres donnant sur un petit jardin entièrement clos de murs, complanté d'orangers, citronniers, néfliers et vignes ; à l'ouest, la maison est percée d'une seule fenêtre ; à l'est existe une petite terrasse et une fenêtre, et au nord, où se trouve la porte d'entrée, la maison est percée de deux fenêtres.

Cet immeuble indivis entre le sieur Edouard Blavet et la dame Césarine Blavet, sa sœur, épouse Pierre Ponticaccia, confronte du midi, monsieur Massa de Saint-Roman, du nord la rue des Spelugues, à l'est ledit Massa de Saint-Roman, Joseph Marquet et Catherine Gastaud, à l'ouest un passage commun Etienne Sauvaigo, Massa et Félicité Biovès.

Cet immeuble figure sur la matrice cadastrale de Monaco, à la section C, n° 119, de la contenance, savoir : pour la maison, de un are quinze centiares, et pour le jardin, de quatre-vingt-dix centiares, ensemble deux ares treize centiares.

2^o Le local ci-dessus, servant de magasin d'entrepôt, a la forme d'un rectangle, recouvert d'un pavage récent en ciment, ayant son entrée par la rue des Fours et par le jardin susdésigné, il confronte : au sud, Gonzague ; au nord, Joseph Marquet ; à l'est, la rue des Fours, et à l'ouest, le jardin Blavet, frère et sœur, et figure sous la matrice cadastrale de Monaco, à la section C, n° 118, pour une contenance de cinquante-six centiares.

Ces immeubles ont été saisis à la requête des sieurs Faraut et Maurel, négociants en vins associés, demeurant à Nice, ayant pour avocat M^e Desforges, demeurant à Monaco, avenue de la Gare, n° 2, sur le sieur Edouard Blavet, négociant, et la dame Césarine Ponticaccia, née Blavet, épouse du sieur Pierre Ponticaccia, ex-brigadier de police, et sur ce dernier, tant en propre que pour tous effets que de droit, demeurant tous à Monaco, par procès-verbal de Mars, huissier à Monaco, en date du vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix, visé le même jour, enregistré à Monaco, le trente mai même année, folio 48, case 6, reçu un franc, signé Bertoni, et transcrit, après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Monaco, le deux février mil huit cent quatre-vingt-onze, volume 1, n° 43.

Ladite adjudication a eu lieu sur la mise à prix fixée par les créanciers poursuivants à mille francs, et lesdits immeubles ont été adjugés au sieur Louis Villamassone, marchand de comestibles, demeurant à Monaco, moyennant le prix, outre les charges, de 5,600 francs.

Suivant acte passé au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-onze, monsieur Philippe Fontana a déclaré surenchérir du sixième et porter à la somme de 6,533 fr. 35 le prix

de l'adjudication desdits immeubles, prononcé au profit dudit sieur Villa Massone.

M^e François Cordonnier, défenseur à Monaco, a déclaré conformément à l'article 52 de l'Ordonnance du trois mars mil huit cent soixante-cinq, se porter caution solidaire du surenchérisseur.

Cette surenchère a été dénoncée tant aux saisis qu'aux poursuivants, et à l'adjudicataire, par exploit de M^e Tobon, huissier à Monaco, en date du vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-onze.

En conséquence, il sera procédé à une seconde et dernière adjudication desdits immeubles par devant le Tribunal Supérieur, le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix heures du matin, sur la mise à prix, outre les charges, de six mille cinq cent trente-trois francs trente-cinq centimes, ci **6,533 fr. 35**

Il est déclaré conformément à l'article 40 de l'ordonnance précitée que tous ceux desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avocat poursuivant, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-onze.

Pour mon confrère absent,
Signé : CORDONNIER.

CATHÉDRALE DE MONACO

Jeudi 28 mai 1891

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

(FÊTE DE PRÉCEPTÉ)

10 heures du matin. — Grand'Messe solennelle.
4 heures du soir. — Vêpres suivies de la Procession générale en l'honneur du Très Saint Sacrement, à laquelle sont invités les Autorités et les Fonctionnaires de la Principauté.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

Sortie de la Cathédrale — Rue du Tribunal — Place du Palais — Eglise Palatine, bénédiction — Reposoir de la Batterie, bénédiction — Rue Basse — Chapelle de la Miséricorde, bénédiction — Rue du Milieu — Rue de l'Eglise — Rue des Briques — Place de la Visitation — Rentrée à la Cathédrale par l'avenue Saint-Martin. Salut solennel du Très Saint-Sacrement.

Les fidèles sont priés de rivaliser de zèle pour orner de tentures et de fleurs les rues et les maisons qui se trouvent sur le parcours de la procession.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 Mai 1891

SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	sable.
Départs du 18 au 24 Mai	
TRIPOLI, vapeur Achilles, angl., c. William,	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. Charles-Anais, fr., c. Seja,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

ON DEMANDE
UNE FEMME DE MÉNAGE

S'adresser au Bureau du Journal

IL A ÉTÉ PERDU dans la soirée de vendredi dernier, dans les rues de Monaco ou sur la promenade Saint-Martin, **des breloques** attachées à un bout de chaîne de montre en or, consistant en un médaillon, une bague, une clé de montre également en or, et une main de corail avec cachet de même métal, aux initiales P. F.

Rapporter le tout au bureau du journal, contre récompense.

**BAZAR
MAISON MODÈLE**

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ
A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton
A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par **LE NEN**

BOUILLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

Le second fascicule du *Figaro-Salon* vient de paraître. M. Albert Wolff y continue l'examen des œuvres exposées au Salon du Palais de l'Industrie ; MM Boussod, Valadon et C^{ie} ont redoublé de soins dans l'exécution des reproductions, et de bon goût dans le choix des sujets.

Voici la nomenclature des œuvres que contient ce fascicule :

Lamy, *Printemps fleuri*. — Vollon, *Tout pour Colombine*. — Knight, *Les Amies du berger*. — Le Blant, *Le Grand-père*. — Roy, *Le Réveil*. — Gay, *Le plain-chant*. — Rochegrosse, *La Mort de Babylone*. — Checa, *Les Huns : Attila*. — Vayson, *Le Rappel des vaches*. — Watelin, *Un Herbage au printemps*. — Weeks, *Trois mendiants de Cordoue*. — Gérôme, *Lion aux aguets*. — Julien Dupré, *Un chemin, au Mesnil*. — Gardner, *Les Bulles de savon*. — Boutigny, *Les Héros ignorés* (double page).

Le troisième fascicule, qui paraîtra vers la fin de ce mois, complètera la série du Salon des Artistes français.

Les quatrième, cinquième et sixième livraisons seront consacrées au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts, au Champ de Mars.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
19	761.8	762.5	762.6	762.5	762.9	16.2	18.2	19.2	16.6	14.8	84	O	nuageux		
20	62.4	62.2	61.7	60.8	59.6	17.5	18.2	17.8	17.2	15.8	83	E léger modéré	Couvert, pluie, orage		
21	56.2	56.8	56.3	56.5	57.2	17.7	17.8	18.2	17.2	16.1	77	S, S O, E	Couvert, pluie		
22	54.6	55.3	55.6	55.4	56.3	17.5	19.2	20.8	17.7	16.3	90	S O	Beau		
23	56.4	55.7	54.8	53.6	53.9	17.2	16.3	14.5	15.8	13.7	78	S E	Couvert, pluie, orage		
24	56.2	56.5	56.4	56.3	56.6	15.9	18.5	19.2	17.2	15.6	87	E	Beau		
25	57.7	57.5	56.9	56.6	56.7	16.2	19.8	20.2	17.8	16.4	86	S O	Beau		
DATES		19	20	21	22	23	24	25							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	20.2	18.3	19.5	22.2	18.2	19.8	20.2						
		Minima	13.8	14.6	16.5	15.2	10.5	12.5	13.2						

Pluie tombée : 47^{mm} 00